

FORUM DES
FEMMES PARLEMENTAIRES DE
CENTRAFRIQUE



SÉMINAIRE DE FORMATION

« Femmes et élues, pourquoi pas vous ? »

Renforcement de la participation des femmes à la vie politique
Et au processus électoral en République Centrafricaine



Bangui, du 24 au 27 avril 2023

EN PARTENARIAT AVEC :



ET LE SOUTIEN FINANCIER DE :



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
CONTEXTE DE LA FORMATION	4
OBJECTIFS DE LA FORMATION.....	4
REUNION DE CADRAGE	4
I. CEREMONIE D'OUVERTURE	Erreur ! Signet non défini.
1. Mots de bienvenue de la Présidente du Forum.....	5
2. Allocution de la Présidente de l'Association Regards de Femmes	6
3. Discours d'ouverture du 1 ^{er} Vice-président de l'Assemblée Nationale.....	7
SESSIONS DU JOUR 1.....	7
PRESENTATION DES ENTITES	7
1. Présentation du Forum des Femmes Parlementaires de Centrafrique.....	7
2. Présentation de l'Association Regards de Femmes (RdF).....	8
Module 1 : Importance de la présence des femmes dans les assemblées élues	8
Module 2 : Collectivités locales, rôle et attributions	10
SESSIONS DU JOUR 2.....	10
Module 3 : Cadre juridique des élections	10
3.1 Le cadre juridique des élections.....	11
3.2. Les dispositions du nouveau code électoral.....	11
MODULE 4 : La campagne électorale I.....	13
4.1. Candidature, déroulement de la campagne et suivi des résultats	13
4.2. Les éléments clés de l'observation de la campagne.....	13
Module 5 (Partie 1): Légitimité des femmes à s'engager dans la sphère politique : comment déconstruire les obstacles psychologiques qui entravent leur engagement (échanges avec les participantes)	14
Module 5 (Partie 2): Légitimité des femmes à s'engager dans la sphère politique : comment déconstruire les obstacles psychologiques qui entravent leur engagement (échanges avec les participantes)	15
Module 5 (Suite) : Les outils pour être sûres de soi, prendre la parole, organiser des réunions, gérer les situations conflictuelles.	15
SESSIONS DU JOUR 3.....	16
Module 6 : Campagne électorale II.....	16
6.1 Constituer une équipe de campagne et élaborer un programme de campagne (Théorie et pratique)	16
Suite à cette présentation, les stagiaires après avoir remercié l'ONU Femmes pour les appuis multiformes aux femmes pendant les récentes élections sur le coaching et leur visibilité ont posé leurs préoccupations sur le financement par les partenaires des candidates indépendantes, les stratégies de mobilisation des ressources.....	17
Module 7 : Etablir la méthodologie d'une bonne campagne et de la prise de parole en public.....	18

Module 7 (<i>Suite</i>) : Gestion du stress et du temps	18
SESSION DU JOUR 4	18
Module 8 : Les qualités d'une femme leader : les 10 règles d'or du leadership.....	19
Evaluation et synthèse du séminaire	19
II. RECOMMANDATIONS	19
III. REMERCIEMENTS	20
IV. REMISE DES PRESENTS ET DES ATTESTATIONS DE FORMATION	20
I. CEREMONIE DE CLOTURE	20
1. ALLOCUTION DE MADAME SABINE MENGUE ABESSOLO	20
2. ALLOCUTION DE MADAME MICHELE VIANES	21
3. DISCOURS CLOTURE DU 1 ^{ER} VICE-PRESIDENT DE L'ASSEMBLE NATIONALE..	22
CONCLUSION.....	22
ANNEXES :	22

INTRODUCTION

Le contexte relatif au genre en République Centrafricaine montre que le pays dispose d'un cadre légal et institutionnel favorable à l'égalité de genre du fait des mécanismes institués au plan national, régional et international.

La Constitution de la République Centrafricaine du 30 mars 2016 ainsi que plusieurs lois reconnaissent et promeuvent l'égalité des sexes, telles que la Loi n°16.004 du 24 novembre 2016 instituant la parité entre les hommes et les femmes en République Centrafricaine, qui stipule en son article 6 que : « toutes formes de discrimination fondées sur le sexe, dans les organisations étatiques et non étatiques ou en tout autre lieu constituent une violation de la Constitution », favorisant *de fait* la représentation des femmes dans le gouvernement local et les processus de paix, de prise de décisions dans la communauté.

La Centrafrique a aussi ratifié un certain nombre d'instruments juridiques afférents à l'égalité entre les femmes et les hommes, entre autres la Convention sur les droits politiques de la femme de 1952, la Convention des Nations Unies sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des femmes (CEDEF 1979), la Résolution 1325/2000 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, la Déclaration Solennelle des Chefs d'États de l'Union Africaine sur la parité homme/femme, le Protocole de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, relatif aux droits de la femme en Afrique (PCADHP), , le Protocole sur la prévention et la répression de la violence sexuelle à l'égard des femmes et des enfants de la CIRGL ainsi que les conventions de l'organisation mondiale du travail, etc.

Ces progrès se traduisent en majorité par une présence plus marquée des femmes en politique et dans les instances décisionnelles publiques.

Mais en dépit des avancées significatives sur le plan normatif, les femmes et les filles de la RCA continuent d'être confrontées à des barrières structurelles, des défis de gouvernance, une violence physique et morale omniprésente, des normes sociales discriminatoires et des stéréotypes qui nient ou restreignent leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, en plus de miner leur santé sexuelle et reproductive ou leurs droits en matière de procréation.

Cela s'explique par le quota de participation des femmes dans toutes les institutions, inscrites dans la loi sur la parité (35%) qui ne s'applique pas encore dans tous les secteurs de la vie nationale. Par conséquent, les femmes restent largement sous-représentées dans les postes non-électifs comme dans les secteurs de la sécurité, de la gouvernance et du développement économique et social.

En partant de ces constats et conformément à son mandat de favoriser une plus grande participation des femmes dans la vie politique dans certains pays respectifs, l'Association Regards de Femmes et le Forum des Femmes Parlementaires de Centrafrique (FFPCA) avec le soutien financier de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), dans le cadre du projet « **FEMMES ET ÉLUES, POURQUOI PAS VOUS ?** », ont organisé du 24 au 27 avril 2023 à Bangui, un séminaire de formation visant à renforcer la participation des femmes à la vie politique et au processus électoral en Centrafrique et encourager les femmes et les jeunes filles à s'impliquer davantage dans la vie politique et les élections.

CONTEXTE DE LA FORMATION

Malgré un excellent cadre juridique et des bonnes et généreuses intentions en faveur de l'égalité entre l'homme et la femme, la représentation de la femme centrafricaine dans les instances de décisions est encore très faible.

Plusieurs facteurs concourent à limiter l'implication et l'accompagnement des femmes aux processus électoraux, généralement à savoir :

- la faible capacité des femmes en termes de connaissances de l'environnement juridique lié aux élections et à l'organisation d'une campagne électorale ;
- le manque de ressources financières nécessaires pour leur formation et l'organisation d'une campagne réussie ;
- enfin la faible traduction au niveau politique de la promotion de l'accès égal des hommes et des femmes dans les mandats électoraux et les fonctions électives.

Pour lever les barrières à leur engagement dans les fonctions électives avec une présence plus accrue et équilibrée dans les instances politiques du pays et les assurer de leur légitimité à représenter leurs concitoyens, il est indispensable de développer leur confiance en elles et leur assertivité, de leur apporter des informations utiles et nécessaires pour qu'elles s'approprient les savoir-être et savoir-faire nécessaires à l'exercice de leur futur mandat.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les objectifs de la formation sont les suivants :

- Renforcer les capacités des femmes en politique ;
- Assurer les femmes sur leur légitimité et crédibilité ;
- Mettre à leur disposition des outils sur la législation des élections et les stratégies de la communication pouvant leur permettre de mieux aborder les élections en tant qu'électrices ou candidates ;
- Apprendre à préparer et organiser une campagne réussie ;
- Préparer un plan de formation pour les autres femmes leaders, destiné à améliorer leur perception et les encourager à s'engager dans les élections.

La formation visait aussi à donner aux stagiaires les compétences et les connaissances leur permettant de :

- Identifier leurs besoins réels pour se préparer et s'engager sur le terrain des élections ;
- Savoir communiquer avec le public comme candidate pour instaurer la confiance et s'adapter à toute situation en adoptant des attitudes et des qualités indispensables ;
- S'approprier les expériences des femmes élues et suivre leurs conseils et exemples ;
- Identifier les priorités qui doivent guider le suivi des actions futures ;
- Évaluer la performance des stagiaires en fonction des communications et des débats qui ont fait l'objet de réflexion durant la formation.

REUNION DE CADRAGE

A l'arrivée de Madame **Michèle VIANES**, Présidente de l'Association Regards de Femmes en terre centrafricaine, une réunion de cadrage s'est déroulée le samedi 22 avril 2023 de 10 heures 14 minutes à 12 heures 08 minutes entre les membres du Forum des Femmes Parlementaires de Centrafrique, les experts identifiés pour les communications et l'équipe technique.

Cette réunion avait pour but d'affiner le programme du séminaire ainsi que les interventions, de retenir la méthodologie adoptée, essentiellement basée sur la mutualisation des expertises, des techniques d'animation et des éléments de posture pédagogique.

I. DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE

Deux allocutions et un discours ont ponctué l'ouverture officielle du séminaire de formation, respectivement celle de Madame **DORAZ SEREFESSENET**, Députée de la nation, élue dans la circonscription de BOSSANGO, Vice-présidente du Forum suivie de l'allocution de Madame **Michèle VIANES**, Présidente de l'Association Regards de Femmes et du discours d'ouverture de Monsieur **Evariste NGAMANA**, Député de la circonscription de Carnot 1 et ^{1^{er}} Vice-président de l'Assemblée Nationale.

1. Mots de bienvenue de la Présidente du Forum



Dans ses propos liminaires, la Vice-présidente du Forum a remercié le 1^{er} Vice-président de l'Assemblée Nationale, représentant du Président de l'Assemblée nationale empêché, d'avoir honoré de sa présence cette cérémonie solennelle, preuve indéniable de l'implication du Bureau de l'Assemblée Nationale sur la question de participation politique des femmes.

Elle a aussi apprécié à sa juste valeur, la présence de Madame **Michèle VIANES**, présidente de l'ONG Regards des Femmes ainsi que de Madame **Sabine ABESSOLO**, Attachée de programme à l'Organisation Internationale de la Francophonie (**OIM**) pour leur appui multiforme ayant contribué à la réalisation de ce séminaire.

Leurs efforts, a-t-elle affirmé sont un signal fort pour le leadership de la femme centrafricaine pour ensuite se réjouir de la présence massive des stagiaires qui sans doute, est une volonté manifestée sur les questions de la participation de la femme, à la vie politique et sur le processus électoral en République Centrafricaine.

La Vice-présidente a soutenu que l'objet du présent séminaire est de renforcer la capacité des femmes leaders sur la problématique de participation à la vie politique et aux élections. En effet, elle a souligné que l'idée de ce séminaire relève de plusieurs facteurs qui limitent l'implication et l'accompagnement des femmes aux processus électoraux, notamment la méconnaissance du cadre juridique relative aux élections, le manque de ressources financières pour une bonne campagne électorale et le problème d'égal accès des hommes et des femmes dans les mandats électoraux et les fonctions électives.

Elle a poursuivi en indiquant que ce séminaire qui est une première parmi tant d'autres vise à préparer et outiller les femmes leaders et élues en qualité de candidates ou d'électrices aux prochaines élections locales en République Centrafricaine.

Pour finir, elle a déclaré que cette journée est une opportunité de partage qui doit permettre à chaque stagiaire de cerner et discerner la cause de la femme, d'impulser une dynamique nouvelle sur les engagements au niveau politique pour sa pleine participation aux postes électifs et de décision.

2. Allocution de la Présidente de l'Association Regards de Femmes



Madame **Michèle VIANES** a, dans son allocution, remercié très chaleureusement les membres du Forum pour l'accueil à elle réservé et pour la mise en œuvre effective de ce séminaire.

Elle a ensuite rappelé l'une des actions prioritaires de son Association qui, créée en 1998 à Lyon, milite pour la participation politique de la femme en citant la déclaration de **John Stuart MILL** : **«Il n'est nullement question de faire**

gouverner la société par les femmes mais bien de savoir si elle ne serait pas mieux gouvernée par les hommes et par les femmes ».

Poursuivant son propos, elle a présenté les expériences de son entité à travers les actions entreprises sur la parité hommes et femmes en France et dans certains pays européens (Allemagne, Turquie...) voire africains (Sénégal, Côte d'Ivoire, Niger). L'objectif recherché a-t-elle dit est d'inciter les femmes à connaître leurs droits, d'être légitimes, crédibles et visibles.

La tenue du séminaire à travers le projet **« Femmes et élues, pourquoi pas vous »** avec le soutien financier de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) vise à obtenir une présence équilibrée des femmes leaders dans les instances représentatives en les encourageant à être candidates.

Elle a ajouté que la participation de la femme à la vie politique et aux instances de prise de décision est indéniablement liée à la question des droits de l'homme qui concourt essentiellement à la démocratie en citant certains instruments juridiques internationaux (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Convention sur l'Élimination des Discriminations à l'égard des Femmes) et les ODD 5, qui déconstruisent tous les obstacles socioculturels. Ainsi, pour elle, les élus quel que soit leur sexe, représentent une nation et non un groupe social particulier.

Par conséquent, elle a déclaré que ce projet est un moyen pour parvenir à l'adoption des politiques publiques favorables à l'égalité des sexes et des mesures spécifiques pour prévenir et compenser toutes les inégalités qui sont constatées dans tous les pays du monde et de discrimination entre les sexes.

Les études réalisées prouvent que la femme est de moteur de développement économique, social, culturel et politique d'un pays. Ces efforts sont un levier de transformation.

Elle a terminé en remerciant tous les partenaires qui ont été contactés pour leur apport technique audit séminaire, à savoir l'Autorité Nationale des Elections (ANE), la Cour Constitutionnelle (CC), la MINUSCA, ONU Femmes ainsi que tous les experts identifiés selon leur module.

3. Discours d'ouverture du 1^{er} Vice-président de l'Assemblée Nationale



Dans son discours d'ouverture, le 1^{er} Vice-président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable **Evariste NGAMANA**, représentant pour la circonstance le Président de l'Assemblée Nationale empêché s'est dit honorer d'ouvrir ce séminaire qui figure parmi tant d'autres séminaires organisés avec la volonté des Etats, des acteurs politiques, diplomatiques et de la Société civile qui ne cessent d'accomplir des efforts pour la participation des femmes à l'animation de la vie politique et au développement durable de

chaque pays.

Cela témoigne des ratifications faites au niveau international, régional, sous régional et national. Il affirme que la République Centrafricaine a consacré le principe d'égalité entre toutes ces filles et fils à travers la loi sur la parité entre les hommes et les femmes, la loi Bangayassi, la Convention sur les droits politiques de la femme, la CEDEF, les résolutions 1325 et bien d'autres encore.

En effet, il déclare que le pays a brisé depuis quelques temps le silence sur la participation politique des femmes, mais ces dernières doivent trouver elles-mêmes des réponses aux multiples obstacles que sont la méconnaissance des textes juridiques, le manque des ressources financières disponibles pour leur formation et l'organisation d'une campagne,

À ce titre, il félicite l'Association Regards de Femmes et l'Organisation Internationale de la Francophonie qui entendent appuyer les femmes leaders et élues à travers des modules très intéressants sur le cadre juridique des élections, la campagne électorale, la prise de parole en public, etc.

Ainsi, le 1^{er} Vice-président exhorte les stagiaires à pleinement profiter des enseignements de cette formation et à en faire bon usage. Il encourage aussi les élues à mobiliser les femmes à travers leur structure, à être assidues aux différentes formations et formuler de fortes recommandations pouvant contribuer à relever les défis de la femme centrafricaine.

Pour finir son discours, il a ouvert la séance du séminaire de formation sur le thème : « femmes leaders et élues, pourquoi pas vous ? »

SESSIONS DU JOUR 1

Les travaux de la formation ont été ouverts par Madame **Edith Isabelle VACKAT**, Vice-présidente du Haut Conseil de la Communication, modératrice du séminaire qui a déroulé le programme de la 1^{ère} journée.

Elle a ensuite fait une brève présentation des formateurs/formatrices par modules avant de donner la parole aux stagiaires conviées à cette formation pour leur présentation individuelle.

PRESENTATION DES ENTITES

1. Présentation du Forum des Femmes Parlementaires de Centrafrique

La présentation a été faite par l'Honorable **DORAZ SEREFESSE**, Vice-présidente du Forum des femmes parlementaires de Centrafrique et membre de la Commission des Affaires Etrangères qui a mis l'accent sur :

- La création ;
- La vision ;

- Les objectifs ;
- Le plan d'action ;
- Les activités réalisées en 2022.

Après cette présentation, des séries de questions ont été posées par les stagiaires aux membres du Forum sur les points suivants :

- Le rôle du FFPCA dans l'identification des femmes candidates ;
- La date de création du Forum ;
- Le bilan ;
- Les stratégies de sensibilisation ;
- L'appui aux candidates.

Des réponses à ces questions ont été données par les membres du Forum et par certains partenaires présents.

2. Présentation de l'Association Regards de Femmes (RdF)

Prenant la parole, Madame **Michèle VIANES**, Présidente de l'Association Regards de Femmes a d'abord félicité la Vice-présidente du Forum pour sa brillante présentation.

Puis, elle a présenté l'organisation Regards de Femmes qui est une association composée essentiellement des bénévoles et qui poursuit un objectif universaliste afin que toutes les femmes dans le monde aient des droits.

L'Association Regards de Femmes intervient dans les écoles et les universités et soutient la parité politique et professionnelle des femmes à travers l'égalité d'état civil, l'égalité de salaire, la participation des femmes dans les conseils d'administration, le même droit et le même devoir.

L'Association Regards de Femmes promeut aussi la solidarité internationale pour la cause des femmes ainsi que les outils de développement des femmes pour l'autonomisation.

A la suite de cette intervention des préoccupations ont été soulevées par les stagiaires à savoir :

- Le niveau d'études requis pour les candidates aux différentes élections ;
- Comment les candidates peuvent remplir les conditions relatives aux documents administratifs ;
- La notion de bénévolat ;
- La solidarité internationale peut-elle profiter aux candidates centrafricaines et surtout aux jeunes filles ;
- Comment l'Association Regards de Femmes peut appuyer les femmes rurales dans le cadre des élections et sur le plan auto-nomination ;
- Comment l'Association Regards de Femmes peut-elle travailler avec les femmes des Organisations de la Société Civile centrafricaines à l'instar du Forum.

L'intervenante a apporté des éléments de réponses aux différentes préoccupations des stagiaires en s'appuyant sur le mandat de l'organisation.

Module 1 : Importance de la présence des femmes dans les assemblées élues

Cette module a été présentée par Madame **Michèle VIANES** qui dans sa communication a mis l'accent sur deux points, à savoir, le contexte de la participation et de la représentation politique des femmes en République Centrafricaine et les leviers d'action et de bonnes pratiques.

En effet, elle a évoqué que la présence des femmes dans les assemblées élues peut se manifester selon plusieurs modalités parmi lesquelles la participation et la représentation politique des femmes. Selon cette dernière, évaluer leur présence revient surtout à évaluer leur influence.

Revenant au 1^{er} point de son exposé, Madame **Michèle VIANES** a relevé l'emprise du droit international et national à travers le cadre juridique international ratifié par le pays en matière d'élections démocratiques et de protection des droits politiques de l'homme, de la femme et des personnes vivant avec handicap ainsi que les lois et autres textes en vigueur qui sont des instruments pertinents sur les élections et les droits de l'homme et traduisent un attachement du pays aux valeurs universellement partagées et influencent l'architecture normative nationale.

Elle a poursuivi ses propos en mettant en évidence les statistiques globalement à l'épreuve des faits soit le pourcentage moyen de femmes siégeant dans les parlements d'Afrique qui est de 22,5 % - 33%. Aussi, elle a souligné que la représentation des femmes au sein des chambres parlementaires varie considérablement selon les pays. Ainsi, leur présence est d'au moins 30 % pour les chambres basses de 12 parlements africains tandis que le Rwanda conserve le pourcentage le plus élevé de femmes parlementaires au monde.

En République Centrafricaine, a-t-elle déclaré que les femmes ont été de tout temps sous représentées au parlement, bien qu'il y ait une légère augmentation du taux de représentativité de celles-ci dans les quatre (4) législatures précédentes : 12.86% de représentation à l'Assemblée nationale⁴ femmes sur treize, membres du Bureau de l'Assemblée nationale et moins de 20% dans le gouvernement.

Les dernières élections locales en RCA remontent à 1988. Depuis, le Gouvernement procède par la nomination des délégations spéciales et la proportion des femmes dans les collectivités locales reste très faible : sur 176 présidents des délégations spéciales (y compris la commune de Bangui), 20 seulement sont des femmes, soit 11%.

Pour ce qui est du second point, elle a fait des propositions relatives à la réforme de certaines dispositions de la loi n 19.0012 du 20 août 2019 portant Code Electoral de la République Centrafricaine sur l'instauration de quota de genre et la suppression des alinéas 2 et 3 de l'article 281.

Quant à la question des bonnes pratiques, l'intervenante a suggéré de s'inspirer d'autres modèles à l'exemple de celui du Sénégal sur l'inclusion des motifs d'irrecevabilité des listes aux élections locales ou du modèle Rwandais sur l'adoption d'une série de mesures pouvant favoriser la parité.

Par ailleurs, elle a identifié quelques pistes de solutions qui sont les suivantes :

- L'importance du rôle des partis politiques dans l'accès à la politique
- Développer les capacités et le degré de formation des femmes élues
- Importance du développement des capacités
- Intégrer les hommes dans les efforts destinés à promouvoir l'avancée politique des femmes
- Mobiliser les femmes avant et entre les élections :
- Accroître la participation par le biais des groupes de femmes parlementaires

Elle termine en indiquant qu'il faut accroître le nombre de femmes au parlement pour permettre d'améliorer et de renforcer les démocraties, tout en augmentant leur représentativité au service de l'ensemble de la population.

Les deux moyens selon elle d'accroître le nombre de femmes parlementaires sont :

- La parité ou une politique de quotas avec mécanismes de placement et/ou de sanctions
- Les systèmes de scrutin proportionnel ou mixte, plus favorables que le système de scrutin majoritaire.

Après cette brillante communication, les stagiaires ont émis principalement des préoccupations sur la motivation des leaders politiques dans les partis à faire confiance aux femmes, à les intégrer pleinement dans les actions majeures du parti et à les soutenir lors des élections en termes de moyens financiers, logistiques.

Madame **Michèle VIANES** a répondu que les préoccupations évoquées sont une réalité constituant un réel frein sur la question d'engagement des femmes en politique et dont la solution se trouve en elles-mêmes de pouvoir se défendre dans leur environnement respectif et que cette formation en court apportera certainement des réponses appropriées.

Module 2 : Collectivités locales, rôle et attributions

Ce module a été présenté par Monsieur **Laurent GOMINA-PAMPALI**, Enseignant de Philosophie sociale et politique, Ancien Ministre, Ancien Député.

L'exposant est d'abord intervenu sur le contexte de mobilisation générale en faveur de l'inclusion de la femme dans le processus de démocratisation de la République Centrafricaine avec l'appui des partenaires de développement ainsi que les résultats de ces actions de mobilisation qui ont été positifs et promoteurs pour la gente féminine en République Centrafricaine.

L'intervenant a ensuite défini les collectivités locales, leurs attributions, leurs rôles et leurs compétences respectives conformément au cadre juridique référent, à savoir la **loi N° 20.008 du 17 Septembre 2020** portant organisation et fonctionnement des Collectivités territoriales, la toute dernière loi promulguée sur lesdites collectivités.

Il a terminé sa présentation par des conseils à l'endroit des femmes leaders qui doivent acquérir des connaissances et des qualités nécessaires et personnelles tout en tenant compte des facteurs importants que sont la volonté et le courage de compatir, parfois de manière indépendante, mais au mieux en militant dans un Parti politique.

Suite à cet exposé, les stagiaires ont posé une série de questions, à savoir :

- La distinction entre villages et quartiers ;
- La tenue des élections locales avec les difficultés de découpage ;
- La séparation du pouvoir entre les représentants de chaque collectivité ;
- Le rôle du maire face aux défis de reconstruction des infrastructures municipales.

L'orateur a répondu aux stagiaires en recourant aux dispositions prévues par la loi N° 20.008 du 17 Septembre 2020 portant organisation et fonctionnement des Collectivités territoriales pour les inciter à s'approprier les dispositions de la loi afin de savoir se positionner et développer des meilleures stratégies pour les futures élections locales.

Les activités de la première journée ont pris fin à 17 heures.

SESSIONS DU JOUR 2

Module 3 : Cadre juridique des élections

Avant le démarrage des travaux de la deuxième journée, la modératrice a procédé à un tour de table des stagiaires sur le résumé des communications de la première journée.

Ensuite, elle a ouvert les travaux sur le module 3 qui sera scindé en deux parties dont l'une consacrée au cadre juridique des élections, présenté par Madame **Pryscilla Annette OUANGO**,

Commissaire électorale à l'Autorité Nationale des Elections et l'autre partie relative aux dispositions du nouveau code électoral, exposée par Madame **Sylvia Pauline YAWET-KENGUELEOUA**, Avocate et Vice-présidente de la Cour Constitutionnelle.

3.1 Le cadre juridique des élections

La présentation de cette partie a été faite par la Commissaire électorale, Madame **Priscilla Annette OUANGO** qui a expliqué brièvement les règles encadrant les élections en République Centrafricaine avant d'identifier et analyser lesdites règles selon un cycle électoral.

Elle a décrit par la suite le cadre juridique des élections qui désigne généralement l'ensemble des règles applicables aux élections. Celles-ci sont diverses et variées.

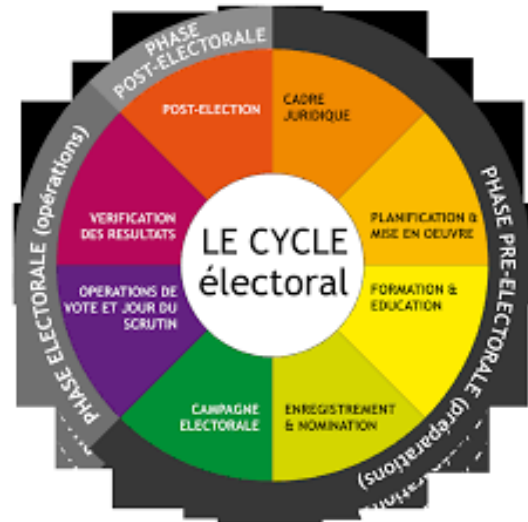
De même, a-t-elle fait savoir que le cadre juridique des élections en Centrafrique renvoie aux dispositions de la constitution sur les élections, au code électoral et d'autres lois telles que la loi sur la parité, la loi portant organisation et fonctionnement des collectivités territoriales, celle relative aux circonscriptions administratives, etc.

Elle a aussi fait remarquer qu'en général, ce cadre juridique détermine les règles de la compétition électorale en régissant les différentes phases du processus qui doit être accessible à toutes les citoyennes et tous les citoyens.

Ainsi, l'exposante a structuré sa communication, d'une part sur les dispositions communes à toutes les élections et d'autre part, celles particulières à chacune des élections en s'appuyant sur **la loi N°19-0012 du 20 Août 2019 portant code électoral de la République Centrafricaine** qui constitue le sanctuaire des principales dispositions sur les élections.

A la fin de son exposé, la communicatrice a déclaré que le cadre juridique des élections en Centrafrique est assez fourni malgré certaines limites jugées discriminatoires à l'égard des femmes et des personnes vivant avec handicap. L'identification de ces limites a donné lieu à **une relecture du code électoral** dont le processus suit encore son cours.

En matière électorale a-t-elle dit, la Cour Constitutionnelle est seule compétente pour les contentieux puisqu'elle juge en premier et dernier ressort. Cette compétence assignée à la Cour fait d'elle **le garant du respect du cadre juridique sur les élections**.



3.2. Les dispositions du nouveau code électoral

L'exposé a été fait par Madame **Sylvia Pauline YAWET-KENGUELEOUA**, Avocate et Vice-présidente de la Cour Constitutionnelle.

Après avoir défini les notions d'élection et de vote, la Vice-présidente de la Cour Constitutionnelle a expliqué le cadre constitutionnel des élections qui s'entend des dispositions constitutionnelles y relatives et des institutions ayant en charge leur gestion.

Elle a ensuite étayé la lanterne des stagiaires sur les dispositions générales, fondement du cadre constitutionnel des élections en citant les dispositions de la Constitution du 30 mars 2016 relative à son préambule, les articles 26 alinéas 1 et 3 (la souveraineté nationale, les institutions et le mode de suffrage universel direct et indirect).

Elle a poursuivi ses propos pour mettre en lumière les institutions qui interviennent dans le processus électoral, leur organisation et fonctionnement, notamment la Cour Constitutionnelle (article 95 tirets 2, 3 et 4), l'Autorité Nationale des Elections (article 143) et le Haut Conseil de la Communication (article 137).

Elle a conclu son intervention en déclarant que si les règles constitutionnelles qui régissent les élections sont bien exécutées, cela se traduit par la bonne participation du peuple à la gouvernance et évite les frustrations qui sont source de soulèvement populaire, de contestation des pouvoirs publics, de prise de pouvoir par la force etc. Ainsi, selon elle, tous les citoyens épris de justice et de paix doivent conjuguer leurs efforts pour protéger la Constitution et l'Etat de droit.

A la fin des deux communications, les stagiaires ont posé plusieurs questions relatives aux points suivants :

A l'Autorité Nationale des Elections :

- Un rappel des formalités relatives à la candidature ;
- L'explication de l'article 219 du Code électoral ;
- Les procédures et les conditions d'obtention des cartes d'électeur en cas de perte ou de renouvellement ;
- L'avis de la commissaire sur le retard du calendrier électoral conformément au délai légal prévu par l'Autorité Nationale des Elections (ANE) ;
- Le problème d'éligibilité des maires et préfets fixé dans le code électoral ;
- La révision des démembrements contestés et la réhabilitation des infrastructures adéquates ;
- La réactualisation du fichier électoral ;
- Les manœuvres frauduleuses des mandataires.

A la Cour Constitutionnelle :

- La révision des sanctions prévues par la loi sur la parité entre les hommes et les femmes sur la représentation des femmes par les partis politiques ;
- Les statistiques des femmes candidates aux dernières élections ;
- Les dispositions prévues pour des élections municipales dans la loi fondamentale ;

Pour les questions liées à l'Autorité Nationale des Elections, la Commissaire électorale a répondu en mentionnant les dispositions des articles 201, 202, 203 et suivants du Code électoral de la République Centrafricaine. Elle a proposé l'appui de son Institution pour la formation des partis politiques ainsi que des futures stagiaires sur toutes les questions d'ordre électoral.

En ce qui concerne la Cour Constitutionnelle, la Vice-présidente s'est alignée sur les observations émises par les stagiaires sur le renforcement des dispositions imposées aux partis politiques de présenter un certain nombre de femmes. Elle a déclaré qu'aucune disposition de la loi fondamentale ne prévoyait les élections municipales. De même, elle ne dispose pas les chiffres exacts sur les femmes candidates aux dernières élections.

Néanmoins, elle a conclu ses propos en rappelant et précisant le rôle de la Cour Constitutionnelle qui est indispensable pour la stabilité des institutions.

- Les stratégies pour être en tête de liste lors des élections locales ;
- L'attestation de vente d'une maison dans les procédures légales de candidature ;
- Le paiement des cautions par une tierce personne ou par la candidate ;
- Les stratégies pour battre campagne à travers les médias ;
- La sécurisation des femmes candidates pendant les élections ;
- Les dispositions pratiques des observateurs pour l'évaluation post-électorale ;
- La rédaction et la publication des rapports d'observation ;

En réponse, la représentante de l'Autorité Nationale des Elections pour sa part, s'est essentiellement focalisé sur le Code électoral pour apporter des éléments de réponse aux stagiaires tout en leur prodiguant des conseils pour les inciter à s'engager dans l'arène politique.

Madame **DIGBEU** quant à elle, a au cas par cas présenté le contexte des missions d'observation, l'organisation, les difficultés rencontrées ainsi que les principaux bailleurs et leurs exigences. Elle s'est appesantie sur les conduites à tenir pendant les élections, l'appropriation des expériences par les femmes leaders élues et nanties en politique ainsi que les dispositions pratiques pour la saisine de cette entité.

Module 5 (Partie 1): Légitimité des femmes à s'engager dans la sphère politique : comment déconstruire les obstacles psychologiques qui entravent leur engagement (échanges avec les participantes)

Dans la première partie de ce module, Madame **Michèle VIANES** a circonscrit sa communication sur les points de la légitimité (éradiquer les croyances limitantes), de la crédibilité (être à sa place) et de la visibilité (Affirmer sa marque, « *mypersonnalbranding* », prendre position et prendre la parole à tout temps, tout terrain).



Sur le 1^{er} point, l'intervenante a parlé de la confiance en soi en indiquant qu'il faut être clair sur soi-même, comprendre ses forces et ses compétences et connaître ses valeurs personnelles.

En ce qui concerne la crédibilité, la présidente de Regards de Femmes a expliqué qu'il convient d'être l'incarnation de soi-même en citant une phrase d'Oscar Wilde qui déclare : « **Soyez vous-même les autres sont déjà pris** ».

Au dernier point relatif à la visibilité, elle admet qu'il est important d'affirmer sa marque, prendre position en mettant un

accent particulier sur l'assertivité et la mise en situation lors d'une réunion. Ces présentations ont été illustrées par des images.

A la fin de cette communication, les stagiaires ont montré leur entière satisfaction sur les différentes images qui rappellent leurs propres vécus d'après les étapes **sur l'illusion de l'iceberg** et le **conseil des maîtres** et dont la leçon selon elles, à retenir est d'être maître de soi et de son destin.

Module 5 (Partie 2): Légitimité des femmes à s'engager dans la sphère politique : comment déconstruire les obstacles psychologiques qui entravent leur engagement (échanges avec les participantes)

La seconde partie du module a été faite par Madame **Félicité OWONA**, Experte de la MINUSCA , sur le même thème. Cette dernière a introduit que le contexte de la participation politique des femmes a été conceptualisé comme le fait "de femmes demandant des sièges à la table où sont discutées les politiques publiques", ce qui n'est pas le cas.

Pour cela, elle déclare que l'engagement dans la sphère politique, requiert surtout d'identifier les obstacles à la participation maximale des femmes au pouvoir politique, puis dans une logique intrinsèque de les déconstruire pour maximiser leur engagement en matière politique.

Aussi, elle a fait comprendre que les obstacles les plus importants se situent bien en amont du système électoral lui-même. La vie des femmes et celle des hommes sont différentes et ces différences sont une source d'inégalité.

Il s'agit alors de trouver les facteurs explicatifs dans la société, notamment :

- La misogynie des hommes.
- le partage des tâches familiales et domestiques
- La persistance de taux élevés de violence contre les femmes
- Les normes sociétales discriminatoires et les stéréotypes négatifs concernant les femmes modèlent des attitudes, des croyances et des pratiques qui nient toute possibilité de participation politique aux femmes (2)
- Le cliché du « *coucher* » pour réussir
- Le manque d'accès à l'éducation des jeunes femmes et des filles

En partant des obstacles psychologiques qui sont souvent le manque d'intérêt des femmes à se porter candidates et ceux socio-économiques, la pauvreté, elle a proposé quelques pistes de solutions pour les femmes, à savoir :

- Mettre fin à la violence à l'égard des femmes
- Eliminer la peur des femmes à l'égard de la grande politique
- Accroître la présence des femmes dans les médias
- Echanger le confort contre le risque (Éliminer la peur de l'échec, Partager échecs et doutes (partage d'expériences)

Elle finit son exposé en interpellant les stagiaires sur l'engagement en politique qui constitue un projet de vie et qui implique d'identifier ses peurs et de les surmonter. Selon elle, toute femme qui le souhaite doit faire preuve d'opiniâtreté.

Suite à cette intervention, les stagiaires ont salué la brillante communication faite par Madame **Félicité OWONA** qui a étayé leur lanterne et en ont profité pour faire des observations sur les obstacles courants à leur développement tout en souhaitant que la MINUSCA contribue aux efforts de l'engagement des femmes en politique par des soutiens financiers et la sécurité de ces dernières en période électorale.

Module 5 (Suite) : Les outils pour être sûres de soi, prendre la parole, organiser des réunions, gérer les situations conflictuelles.

Monsieur **Alain Clôtaire NGOUPANDE**, Consultant en Communication, a entretenu les stagiaires sur la prise de parole en public. L'expert a engagé sa communication sur « **comment prendre la parole devant un auditoire** » qui souvent, constitue un véritable supplice : sueurs froides,

estomac noué, balbutiements... Pour surmonter l'épreuve, une bonne préparation est essentielle car selon lui la prise de parole en public est une nécessité.

Ainsi, il a souligné que si quelques-uns semblent naturellement à l'aise et paraissent dominer leur sujet en toutes circonstances, pour la grande majorité, un face-à-face avec un auditoire ne s'improvise pas. Il exige une préparation minutieuse, la connaissance des techniques oratoires et une bonne dose de confiance en soi.

Pour cela, il a essentiellement développé sa communication en quatre points à savoir :

- la prise de parole ;
- le développement de la confiance en soi ;
- la gestion des situations conflictuelles et ;
- l'organisation des réunions.

À la fin de la présentation, les stagiaires ont vivement félicité l'intervenant pour la concision et la précision des termes employés qui touchent à la réalité vécue sur le terrain. Néanmoins, elles affirment que cette réalité varie d'une situation à une autre et chaque femme doit s'adapter selon chaque circonstance de son milieu.

La deuxième journée a pris fin à 17 heures.

SESSIONS DU JOUR 3

À l'ouverture de la troisième journée du séminaire, la modératrice de la séance a procédé au rappel des enseignements de la veille et de poursuivre par la constitution de trois groupes pour les travaux dirigés sur le module intitulé la campagne électorale : constituer une équipe de campagne et élaborer un programme de campagne.

Dans le cadre de cet exercice, la modératrice a indiqué que chaque groupe serait constitué des stagiaires, femmes leaders sous la direction des femmes parlementaires réparties dans les groupes en qualité de facilitatrices.

Le résultat des travaux de chaque groupe (annexe du rapport) a été présenté en plénière et la parole a été donnée à l'Expert de l'Onu-Femmes pour son intervention sur le module en question.

Module 6 : Campagne électorale II

6.1 Constituer une équipe de campagne et élaborer un programme de campagne (Théorie et pratique)

À la suite des travaux de groupe, Monsieur **Kevin Tanguy DEMANOU**, Chargé de programme ONU Femmes sur la gouvernance et la participation politique de la femme a exposé sur le thème : « Constituer une équipe de campagne et élaborer un programme de campagne ».

L'expert a défini ce que c'est une campagne, un plan de campagne et la planification d'un plan de campagne dont l'élaboration est un passage obligé pour toute candidate.

Il a ensuite présenté les composantes d'un plan de campagne qui reflètent les aspects clés de la campagne c'est-à-dire les recherches préalables et préparation, le message et le contact de l'électorat.

Il a poursuivi pour déclarer que toutes les informations collectées lors des séances de formation doivent être réunies dans le plan de campagne électorale. Il conseille de prévoir et consacrer suffisamment de temps afin de quantifier les ressources, évaluer les besoins et prendre les décisions importantes sur tous les aspects de la campagne, notamment le ciblage, le message, la

communication avec l'électorat, la programmation, la dotation en personnel, le budget et la collecte de fonds. Après en avoir établi le budget, il n'est pas rare de revenir sur son plan de campagne pour y apporter les ajustements nécessaires.

L'intervenant a aussi donné quelques consignes pour aider à ébaucher un plan de campagne, à savoir :

- Demandez conseil.
- L'individualisme n'a pas sa place dans une équipe
- Suivez votre calendrier
- Décomposer votre plan.
- Veiller à sa cohérence.
- Veillez à ce que les stratégies dans chaque domaine de votre plan renforcent les autres domaines ainsi que vos objectifs globaux.
- Tenez-vous-y !

De même, il a indiqué que plusieurs questions sont à débattre, notamment :

- Le plan de campagne favorise-t-il la transparence, l'honnêteté et la confiance entre la candidate, l'équipe de la campagne électorale et les électeur·trice·s ?
- Le message de campagne électorale est-il optimiste et incite-t-il les électeur·trice·s à faire preuve d'optimisme ?
- La campagne œuvre-t-elle à transformer les normes et relations sociales ?
- La communication avec l'électorat et les activités payantes sur les médias permettent-ils de nouer des relations au sein de la communauté ?

Enfin, selon lui, le recrutement des collaborateurs et bénévoles nécessite les aspects suivants :

- Définir un plan
- Faites le calcul: combien vous faut-il des collaborateurs et de bénévoles
- Les recruter
- Les former
- Les encadrer: utilisez vos collaborateurs et bénévoles intelligemment
- Les remercier.

Suite à cette présentation, les stagiaires après avoir remercié l'ONU Femmes pour les appuis multiformes aux femmes pendant les récentes élections sur le coaching et leur visibilité ont posé leurs préoccupations sur le financement par les partenaires des candidates indépendantes, les stratégies de mobilisation des ressources.

L'orateur a en réponse souligné le jeu politique en République Centrafricaine qui se situe nécessairement au niveau des partis politiques. Ce dernier a fait savoir que le financement des candidates et la mobilisation des ressources demeurent des points sensibles et difficiles pour chaque candidate.

Néanmoins, elle a des possibilités de se faire accompagner par des partenaires à travers des formations de son équipe, à bénéficier des financements de ses parents, amis et connaissances sans oublier le plus important qui est l'accompagnement par un huissier chargé de constater les faits et présenter une requête à la Cour constitutionnelle.

Il informe à l'occasion l'assistance des actions en cours de l'ONU Femmes pour l'établissement de deux cents cinquante mille (250 000) jugements supplétifs sur cinq (05) ans dans certaines localités du pays dont trente-deux mille (32 000) ont déjà été établis.

Module 7 : Etablir la méthodologie d'une bonne campagne et de la prise de parole en public

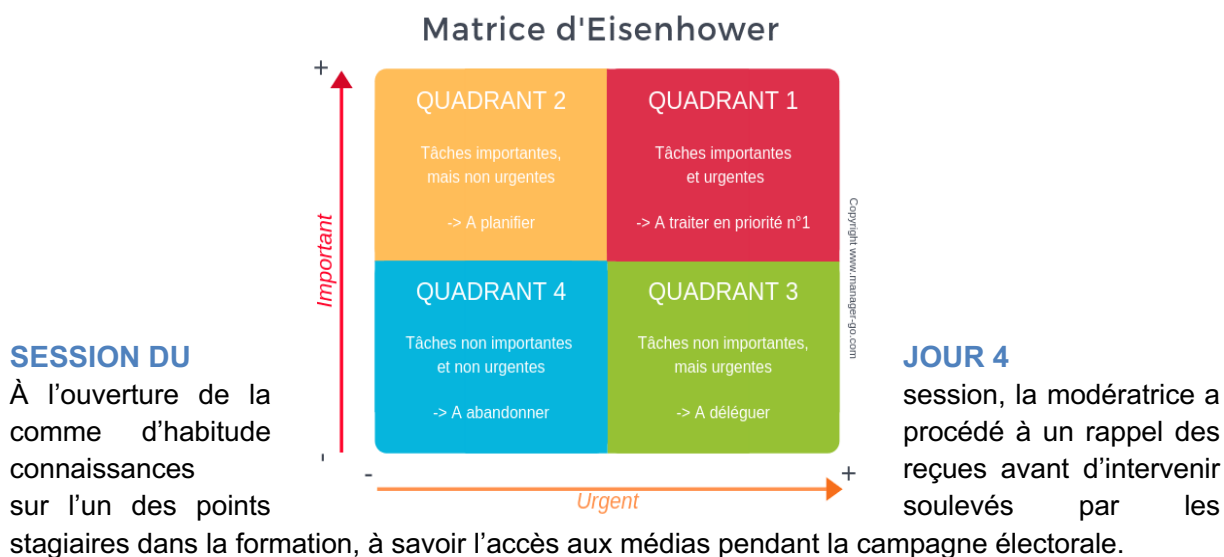
L'Expert **Alain Clotaire NGOUPANDE** a cette fois-ci développé sa présentation qui se résume à travers les points suivants :

- Avoir une idée, la faire germer, diffuser (aller à la rencontre de tous ceux qui sont impactés, bénéficiaires, participants)
- avoir confiance en soi et être motivée;
- Ecouter les : collecter les besoins, contraintes, intérêts ;
- Convaincre: concevoir un plan d'action en fonction des attentes, des pouvoirs d'influence, détailler objectifs et méthodes, informer de l'avancé, prévenir les risques, échanger.
- S'organiser : constituer une équipe ;
- Planifier: calendrier, étapes clés, ressources humaines, budget
- Mise en œuvre: étapes par étape, rapport d'activité, document de suivi
- Gérer l'imprévu :adapter le plan, redéfinir les priorités, réallouer les ressources, informer les parties prenantes
- Evaluer, comparer: évaluer les résultats obtenus, mesurer l'impact, bilan, clôture du projet.

Module 7 (Suite) : Gestion du stress et du temps

La présentation de ce module a été faite après la restitution des travaux de groupe (annexe).

L'oratrice, Madame Michèle VIANES annonce son travail en appelant les stagiaires à répéter la formule : « **je suis bien, je suis en sécurité et je suis aimée** ». Premièrement, il s'agit d'éradiquer les croyances limitantes, d'incarner sa propre posture en terme de légitimité. Ensuite, c'est une affaire de confiance en soi, grandir en conscience sur des actions prioritaires. Pour enfin finir par la gestion du temps selon la matrice d'Eisenhower pour savoir faire la différence entre ce qui est important ou prioritaire dans notre quotidien.



La Vice-présidente du Haut Conseil de la Communication Madame **Edith VACKAT**, Modératrice de l'atelier a brièvement décrit le Haut Conseil de la Communication qui est une institution

républicaine ayant un mandat de sept (07) ans et qui régule tous les organes médiatiques de la République.

En matière des élections, elle affirme que la loi a prévu un accès équitable des partis politiques à tous les médias. Aussi, un code de bonne conduite d'accès aux médias a été signé par ces derniers.

Pour ce faire, elle déclare que le Haut Conseil de la Communication organise les modalités d'attribution des tranches d'antenne, soit privé ou public pendant une durée de quatorze (14) jours lors des élections conformément à la loi.

Après la brève présentation sur l'accès aux médias, la présidente de séance a demandé aux stagiaires de se remettre en groupe pour les travaux sur les qualités d'une femme leader : les 10 règles d'or du leadership.

Ainsi le rendu de l'exercice pratique (annexe) a été fait par les stagiaires où s'en est suivi un exposé sur le thème par Madame Michèle VIANES.

Module 8 : Les qualités d'une femme leader : les 10 règles d'or du leadership.

La présidente de Regards de Femmes a fait savoir que le premier pas pour grandir dans votre leadership consiste à prendre conscience que vous êtes maître de votre existence. Pour ce faire, elle a énuméré les 10 règles d'or du leadership qui sont les suivantes :

- Être un leader intègre, d'abord maître de soi-même
- Apprendre et rester humble
- Rester focaliser et bosser... beaucoup
- Viser plus haut
- Savoir vendre sa vision
- Aimer l'excellence, pas le contrôle
- Apprendre à gérer les autres
- Savoir décider et rester consistant
- Assumer ses échecs, partager ses succès
- Être créatif et avoir de l'humour.

Evaluation et synthèse du séminaire

A la fin du séminaire, les stagiaires ont procédé à une évaluation tant du processus que du contenu de la formation et des discussions. À cet effet, elles ont rempli un questionnaire. Cette évaluation a donc permis de dégager les résultats suivants :

-

II. RECOMMANDATIONS

A l'issue des travaux du séminaire de formation pour le renforcement de la participation des femmes à la vie politique et au processus électoral en République Centrafricaine, les Stagiaires ont formulé les recommandations suivantes :

1. À l'endroit du Gouvernement, des institutions, des partis politiques et de la Société civile

- Veiller à la sécurité des femmes candidates à travers le Plan Intégré de Sécurisation des Elections pour protéger les femmes candidates face aux violences en période électorale ;
- Faciliter l'accès aux médias des femmes candidates avant, pendant et après les élections ;
- Renforcer la capacité des futures candidates sur le processus électoral dans chaque Préfecture de la République Centrafricaine.

2. À l'endroit des partenaires

- Veiller à la sécurité des femmes candidates à travers le Plan Intégré de Sécurisation des Elections pour protéger les femmes candidates face aux violences en période électorale ;
- Organiser les assises sur la promotion du genre dans la démocratie locale ;
- Organiser des séminaires de formation similaires à Bangui et en provinces à l'endroit des femmes pour une pleine participation politique;
- Former et soutenir les stagiaires dans le cadre de mobilisation des ressources pour la campagne afin de les encourager à candidater aux élections locales et régionales.
- Créer et encourager le mentorat et le coaching dans un partenariat intergénérationnel entre les femmes et les jeunes filles leaders pour le partage d'expériences, l'accompagnement et la relève ;
- Renforcer la capacité des futures candidates sur le processus électoral dans chaque Préfecture de la République Centrafricaine.

III. REMERCIEMENTS

Les stagiaires au séminaire de formation sur le projet « Femmes leaders et élues, pourquoi pas vous » ont adressé leurs sincères remerciements au Président de l'Assemblée Nationale pour avoir facilité l'organisation dudit séminaire, à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) pour l'appui financier et à l'Association Regards de Femmes et le Forum des Femmes Parlementaires de Centrafrique pour le transfert des connaissances, le professionnalisme et l'intérêt accordé à la femme centrafricaine à travers cette formation.

IV. REMISE DES PRESENTS ET DES ATTESTATIONS DE FORMATION

En marge de ce séminaire de formation, les membres du Forum des Femmes Parlementaires de Centrafrique à travers la Vice-présidente du Forum ont offert des présents à leurs hôtes, précisément à Madame **Michèle VIANES** et Madame **Sabine ABESSOLO**.

Par la suite, les organisatrices ainsi que les stagiaires ont reçu chacune de la part du 1^{er} Vice-président de l'Assemblée nationale, l'Honorable **Evariste NGAMANA**, une attestation de formation sur le renforcement de leur capacité sur la question de la participation des femmes à la vie politique et au processus électoral en République Centrafricaine.

I. CEREMONIE DE CLOTURE

1. ALLOCUTION DE MADAME SABINE MENGUE ABESSOLO

La représentante de l'Organisation Internationale de la Francophonie a de prime abord remercié l'Assemblée Nationale pour avoir accueilli ce séminaire de formation intitulé « Femmes et élues, pourquoi pas vous », organisé conjointement par l'Association Regards de Femmes et le Forum des femmes parlementaires de Centrafrique (FFPCA) sur financement de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Elle a ensuite exprimé son entière satisfaction pour la mise en œuvre de ce séminaire qui sans doute contribuera certainement au renforcement de la participation des femmes à la vie politique en général et au processus électoral en cours en RCA en particulier.

L'Attachée de programme à l'OIF a profité de l'occasion pour saluer la présence des institutions, des partenaires internationaux, des parties prenantes et des organisations de la société civile, qui est une réelle preuve de leur détermination à œuvrer pour l'égalité femmes-hommes en politique.

Elle a souligné que cet engagement est l'une des priorités transversales de son programme sur l'accès des femmes aux instances de décision, dans la vie publique et politique des Etats membres conformément aux engagements internationaux et ceux de la Déclaration de Bamako ainsi que les recommandations du dernier sommet des Chefs d'Etats et gouvernement réunis à Djerba en 2022.

Entre autre, elle a également évoqué les jalons des actions entreprises à l'orée de la résolution 1325 adoptée en 2000 qui a permis la tenue de la première conférence des femmes de la francophonie au Luxembourg sur le thème : « Femmes, pouvoir et développement ».

A côté de son agenda, a-t-elle dit, l'Organisation Internationale de la Francophonie(OIF) encourage les femmes et les jeunes femmes à être des facteurs de paix et de développement tout en leur permettant d'adresser leurs préoccupations de manière holistique et être au centre de celles-ci comme actrices incontournables au triple plan social, économique et politique.

De même, elle a présenté les bonnes pratiques des campagnes de sensibilisation dans plusieurs pays africains sur la participation des femmes et des jeunes aux processus électoraux 2023 malgré les contextes difficiles des élections dont les résultats restent prometteurs.

En effet, elle affirme que le renforcement du leadership de la femme et des jeunes permet qu'elles puissent se positionner en véritables du changement, de la paix et de la stabilité au sein de l'espace francophone.

Elle conclut son intervention en indiquant que le séminaire réalisé ressort des orientations du Sommet de Djerba qui interpelle les femmes centrafricaines sur les questions paritaires de 35% à la veille des élections locales d'où elle les incite à se munir des leviers nécessaires mis à leur disposition pour prendre part aux élections locales mais surtout à capitaliser les acquis en terme de riches expériences des élues pour une forte représentation des femmes.

Ces valeurs ne sauraient être possibles sans les connaissances et outils enseignés sur le leadership, la maîtrise de la communication durant la campagne électorale, la constitution d'une équipe et l'élaboration d'un programme de campagne et les exhorte à compter sur l'appui des partenaires nationaux et internationaux.

2. ALLOCUTION DE MADAME MICHELE VIANES

Madame **Michèle VIANES** a remercié l'Assemblée nationale, le Forum des Femmes Parlementaires, le staff technique et le personnel de l'Assemblée nationale pour leur appui à la réalisation du projet.

La question de la participation politique des femmes est une longue marche pour la femme centrafricaine. Pour elle, les quatre journées de formation ont été bien remplies et ont permis le tissage des liens amicaux. Ainsi, la cohérence entre les intervenants et la synergie des stagiaires est très louable. Les débats se sont déroulés dans une bonne ambiance avec des réponses positives pour toutes les questions.

C'est ici le rôle dévolu à l'Association Regards de Femmes de faire son ancrage à travers la gouvernance démocratique avec les femmes. L'élection locale en est un début.

Les statistiques aux dernières élections sont une preuve réelle de l'engagement des femmes soit sur 1595 candidats inscrits, 246 femmes étaient candidates. Elle admire l'engouement des stagiaires qui iront former à leur tour et appelle à se munir du savoir, savoir-être et savoir-faire.

Elle insiste de veiller sur les modes de scrutin paritaires et de former les futures stagiaires sur les deux langues pour une bonne perception.

3. DISCOURS CLOTURE DU 1^{ER} VICE-PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

A la clôture du séminaire, le 1^{er} Vice-président de l'Assemblée Nationale a félicité les femmes leaders et élues pour avoir bénéficié de beaucoup d'outils pouvant faciliter l'intégration réelle des femmes.

Il conseille de faire bon usage des thématiques et de mettre à profit les instruments juridiques mis à leur disposition pour les rendre indépendante et autonome. De même, il les encourage à faire le relai dans leur environnement respectif et au-delà pour toucher le plus grand nombre de femmes.

Il termine en remerciant tous les partenaires, notamment Regards de Femmes, l'Organisation Internationale de la Francophonie, les institutions républicaines et les agences du Système des Nations Unies dans la mise en œuvre du projet qui contribue au bien-être de la population centrafricaine plus particulièrement au profit de la femme pour sa participation au plan politique.

CONCLUSION

Le séminaire de formation sur le projet « Femmes leaders et élues, pourquoi pas vous ? » s'est déroulé dans les conditions requises de travail avec une approche participative et s'est soldé par une réussite totale et la satisfaction de toutes les stagiaires.

A l'issue de chaque communication, des apports et des questions de compréhension ont été apportés par les stagiaires. Ainsi, les réponses aux questions et les cas vécus ont enrichi la compréhension de ces dernières.

Les femmes leaders et élues sont désormais outillées pour renforcer leur participation à la vie politique et au processus électoral en République Centrafricaine.

ANNEXES :

- **LISTE DES STAGIAIRES**
- **TERMES DE REFERENCE**
- **PROGRAMME D'ACTIVITE**
- **SUPPORT VADEMECUM DE LA CANDIDATE**
- **RESULTATS DES TRAVAUX DE GROUPE**

1. Travaux de groupe : Constituer une équipe de campagne et élaborer un programme de campagne

Restitution du groupe 1 : 13 membres dont 03 députées

1. Prendre la décision d'être candidate et s'engager à gagner les élections ;
2. S'imprégner de tous les textes (code électoral, Constitution, etc.) ;
3. Constitution du dossier de candidature conformément aux textes ;
4. Constitution, formation de son équipe ;
5. Elaboration du budget de campagne et recherche de financement ;
6. Elaboration d'un programme de campagne (réunion, meeting, campagne de proximité "porte à porte", match de football.

Restitution du groupe 2 : 14 membres dont 03 députées

1. Equipe de campagne ;
 - Cellule ;
 - Directeur de campagne ;
 - Conseillers stratégiques, juridiques, de mobilisation ;
 - Chargés de communication, logistique, de matériel (distribution des tee-shirts dans chaque quartier) ;
2. Pendant la campagne
 - Programme de 14 jours soit pré campagne (réunion avec les membres du QG, organiser des matchs de football pour la préparation du terrain et établir ses professions de foi) ;
 - Planification des activités pour le lancement des campagnes (lieux des meetings avec les membres de meeting, mobilisation avec les animateurs, mandats aux personnes travaillant dans les bureaux de vote, campagne de proximité, organisation des caravanes puis de la publicité dans les médias pour faire des débats avec les adversaires à la radio, cible à atteindre soit taxi-moto, groupe de femmes et jeunes enfin alimentation des QG matin et soir).

Restitution du groupe 3 : 15 membres dont 04 députées

Préalables : Etre une candidate, se préparer physiquement, moralement et financièrement.

- I. Prise de contact pour connaître l'environnement de la circonscription, avoir la cartographie de la circonscription
 - Préparer tous vos documents en avance au niveau de l'ANE, la Cour Constitutionnelle (Institution de la place)
- II. Mise en place d'une équipe de travail constitué d'une équipe de campagne
 - Directeur de campagne et Directeur de Campagne Adjoint
 - Rapporteur et Rapporteur adjoint
 - Trésorière
 - Mobilisateur (03) (Jeunesse, Femme, Homme)
 - Conseillère (02) (Politique-Economique)
 - Chargé de Matériel (Animateur jeunesse, femme, homme)
 - Équipe de sécurité pour la bonne marche des meetings
- III. Rôle à jouer pour la candidate
 - Leadership par un travail d'équipe, avoir une idée et savoir écouter le groupe après analyse des idées pour valider de manière consensuelle
 - Avoir une équipe de communication et les points focaux
 - Savoir rapporter la réunion ;
 - Constituer ses bases des données
- 2. Rôle des mobilisateurs**
 - Préparer et identifier les lieux des meetings
 - Avoir un planning pour la campagne et annoncer le programme
 - Organisation proprement dite de la campagne (médias, etc.)
 - Présenter et annoncer la candidate
 - Faire un tour chez les autorités locales (notables, préfets, ...)
 - Animation : se rendre visible
 - Prise de la parole de la candidate : d'où viennent les motifs de son engagement
 - Avoir les bases de données et liens avec le milieu (ministère du plan ICASEES, ANE, ...)
- IV. Budget de la campagne**
 - Avoir les affiches
 - Enveloppe du carburant
 - Location de véhicule, de maison
 - Gadgets (pagnes, ...)
 - Achat des drapeaux pour les chefs
 - Collation
 - Avoir un siège pour la réception

- Respect des catégories sociales et les places
- Pendant la parole, maîtrise de soi
- Être relaxe pendant les meetings
- Tenir une réunion de mise au point ou critique pour vérification si le succès est de notre côté, post évaluation.

3. Travaux de groupe sur : Préparer votre plan de formation pour les candidates

Restitution du groupe 1

1. élaboration de terme de référence
 - contexte et justification
 - objectif général
 - objectif spécifique
 - les activités à réaliser
 - les cibles
 - la méthodologie
 - résultat attendu
 - lieu de formation des femmes
 - période de formation
 - calendrier et agenda de la formation
2. élaboration du budget
3. disposition pratique
 - réservation de la salle
 - location véhicule
 - sonorisation
 - invitation.

Restitution du groupe 2

1. établir un terme de référence
 - contexte et justification
 - hypothèse
 - problème
 - objectifs
2. groupes cibles
 - femme leader
 - confession religieuse
 - groupement des femmes et des filles
3. méthodologie de travail
 - intervenants
 - calendrier d'exécution
 - lieu du déroulement de la formation
 - résultats attendus
 - budget
4. recherche de financement pour la réalisation de la formation

Restitution du groupe 3

1. **invitation** : identification de potentielles candidates (parti politique, ONG, Association, groupement)
2. **vérification** : invitations reçues par les cibles
3. **élaboration des termes de référence** avec le contexte-justification, objectifs, résultats attendus, budgets prévisionnels et logistique de la formation
4. **avoir une maîtrise des outils et des connaissances lors de cette formation et avoir les documents pour mettre à la disposition des stagiaires**
5. **élaborer l'agenda de la formation.**

6. identification des lieux de la formation
7. faire venir les médias/communication
8. séances solennelles avec les notables et autorités locales pour lancer la formation
9. trouver une modératrice de la séance, communicateurs ou les intervenants par modules
10. partager les rôles par personne
11. présentation des invités ou entités (participants)
12. choix de langue
13. modules à présenter :
 - importance de la présence des femmes dans les assemblées élues
 - connaissance des collectivités locales : rôle et attributions
 - cadre juridique des élections
14. mise à disposition des documents liés aux élections (Constitution, Code électoral et autres documents importants)
15. faire un résumé du contenu des modules à chaque étape et suivi des résultats
16. faire des témoignages et des cas pratiques (femmes déchues et élues)
17. faire une évaluation

4. Travaux de groupe : Qualités d'une femme leader, les 10 règles d'or du leadership

Restitution du Groupe 1

1. gérer son stress à travers l'exercice d'inspiration et expiration
2. toujours répéter la formule magique : « je suis bien, je suis aimée et je suis en sécurité »
3. programmer ou planifier les activités de la journée
4. la détermination (savoir prendre des initiatives)
5. l'intégrité et l'honnêteté
6. l'humilité (sens de l'écoute)
7. prendre de la hauteur face aux attaques
8. disponibilité à travailler avec les autres
9. être capables de maîtriser l'art de prise de parole
10. avoir son autonomie financière
11. avoir du caractère en soi, mais positif
12. être capable d'influer sa communauté
13. avoir sur soi un carnet de bord

Restitution du Groupe 2 :

1. avoir confiance en soi
2. intégrité
3. fixer des objectifs
4. responsable
5. dynamique
6. esprit d'équipe
7. dirigeante
8. esprit de créativité
9. humble
10. attentif

Restitution du Groupe 3

1. une femme leader est une femme qui est capable de diriger un groupe
2. les qualités :
 - une femme engagée qui a une vision
 - déterminée
 - rigoureuse

- humilité
- courageuse
- compréhensible
- responsable
- clairvoyance des choses
- bonne conseillère
- confiance en soi
- maîtrise de soi
- dotée de sagesse
- entreprenante
- optimiste.